



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du Conseil d'Administration du Mardi 4 Mai 2021.

Présents : P.Aloupis, J.Angelergues, J-L.Baldacci, C.Baruch, I.Beguiet, P.Blatau, J.Boulanger, D.Bourdin, A.deCazanove, F.Coblence, E.Chervet, P.Denis, N.Franck, A.Gibeault, P.Krakovski, M-L.Léandri, I.Martin-Kamieniak, F.Moggio, S.Pons-Nicolas, D.Ribas, A.Rosenberg, A.Sitbon, H.Suarez-Labat, G.Welsh

Invitées: MC François-Poncet, ancienne trésorière

Marina Loukoumskaïa, invitée permanente au CA, en tant que seule élue du CST.

1/ Agréments à :

Françoise ARCHIREL

Claire DANION

Eléonore GALIANA-MINGOT

Charlotte MATHIEU

Laurence AUBRY

Dominique ARNAUD

Alexia BLIME

Nathalie BOIGE

Chantal BOURSAUX

Muriel BOSSUROY

Cécile CORRE

Charlotte PERDIGNON

Sophie ROBERT BRONNER

Marcia VIEIRA

Le CA se réjouit de l'arrivée de ces nouveaux membres et les félicite.



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

2/ Le PV du CA du 9 Mars 2021 a été approuvé par le précédent CA par voie électronique

3/ Point sur le PGE par CM François-Poncet

Pour rappel, le précédent Conseil d'Administration avait voté le principe d'un PGE. Le dossier de demande a été déposé il y a quelques semaines auprès de la Société Générale. La SPP demande un prêt de 250KE, soit 20% de notre chiffre d'affaires, inférieur au plafond du PGE qui est de 25%. Notre conseillère à la SG est assez optimiste : si notre plan de trésorerie présente un déficit dans les deux années à venir lié à un prévisible manque de paiements des cotisations de nos membres du fait du confinement, nous avons mis en avant notre capacité à rembourser nos créances grâce à la compensation d'activités scientifiques nouvelles.

Le projet demeure de ne pas utiliser ce PGE.

Merci à CM François-Poncet de rester en soutien du trésorier nouveau.

CM François-Poncet mènera à son terme ce dossier, le CA accepte de lui donner délégation pour ces démarches.

Sur la question d'un emprunt pour ne pas s'en servir, C.Baruch répond que cela constitue une parade à la crainte d'un souci de trésorerie quand certains postes bougent par à coups, par exemple les cotisations FEP ou IPA. Cet emprunt est un matelas de réserve. Les taux d'intérêt sont très bas, et on va retrouver les moyens de refaire de la trésorerie.

4/ Informations sur le personnel, et projets de réorganisation

Cécile Notté, secrétaire scientifique, sera en congé de maternité à partir du mois de juin 2021 .

Isabelle Zyzemann, de la BSF s'en va.

Aude Galland part mi Mai.

François Delastre part à la retraite.

Ces départs sont une occasion de repenser la répartition du travail ; essayons de diminuer les tâches qui sont confiées à nos salariés. L'ancien bureau réfléchissait à l'arbitrage à faire entre notre désir que nos activités scientifiques ouvertes comme internes continuent et croissent, et le fait qu'il faut avoir les moyens de nos ambitions. Quels arbitrages, ce sera une question de fond à réfléchir ensemble. A court terme, C.Baruch dissocie trois étapes, avec l'idée de refondre l'ensemble des tâches des secrétariats.

Premier temps des remplacements , tel que prévu :



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

- 1- Jusqu'à l'été, c'est-à-dire 20 Juillet 2021 : remplacer à mi-temps les deux postes (scientifique et général), 20h hebdo. Cela peut suffire dans l'immédiat mais ...il faut enlever des tâches. Il faut faire ce test.
- 2- Enlever au secrétariat général la fabrication des envois groupés et le secrétariat des activités ouvertes, qui du fait de zoom a explosé. Ces deux tâches sont très chronophages.
- 3- Tester l'externalisation du secrétariat des activités ouvertes : il reste cinq conférences à gérer. Faire le point sur ce que ça nous coûte, et choisir après d'augmenter le temps de travail du secrétariat général ou d'externaliser.
- 4- Pour le scientifique, la majeure partie du travail est l'établissement du programme de l'an prochain ; 20h hebdo seront-elles suffisantes ? A voir.

L'ampleur des tâches de ces salariés est signalée, ainsi que leurs compétences. Un audit de ces activités est évoqué, avant de réduire ces tâches de secrétariat.

On peut penser qu'il faut tenir les deux rênes à la fois, le resserrage des activités comme la réorganisation des tâches, en fonction de nos possibilités financières.

Il est souhaitable de redéfinir les postes de travail, d'éviter les doublons, de resserrer l'organisation globale des secrétariats. Il est proposé que les activités qui rapportent de l'argent soient pourvues en priorité. La question du coût que représente la BSF est abordée: si son apport culturel est essentiel, on peut se demander s'il y aurait la possibilité de placer la BSF sous une tutelle, ou une administration, par exemple des sociétés composantes du CPLF, ou d'autres sociétés savantes, afin de n'être pas les seuls à porter le poids de cette BSF. La majorité des réactions sont opposées à cette idée, qui désolidariserait la SPP et la BSF. La fonction scientifique fondamentale de la BSF est soulignée, et il est précisé que le comité de la BSF travaille déjà à repenser son organisation, sa fonction, et à ce que sa vocation internationale soit utilisée pour faire participer d'autres sociétés de psychanalyse.

Concernant les tâches des secrétariats, elles ont été détaillées et commentées par les secrétaires elles-mêmes, ce qui constitue un très bonne base de réflexions pour en analyser les lourdeurs et les réorganisations souhaitables dans un esprit d'optimisation. Le dialogue déjà nourri avec ces salariées semble tout à fait nécessaire à poursuivre, tant elles connaissent mieux que personne le contenu de leur travail et peuvent guider nos choix.

Le lien diminution de la charge salariale - réorganisation de nos activités scientifiques est plusieurs fois souligné dans les échanges.

Il est demandé si l'on pourrait recevoir les documents de fiche de poste des différents secrétariats, pour nous aider à faire des choix éclairés.

La communication scientifique interne est actuellement l'objet d'un travail d'amélioration et de simplification ; un travail est en cours sur le site, en particulier sur l'espace membre :



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

toutes les informations scientifiques y figureront, ainsi que le reste de la vie de la SPP ; la mise à jour du site serait ainsi le travail central du secrétariat scientifique, avec l'espoir que beaucoup de tâches soient simplifiées, en particulier l'envoi groupé, complexe et chronophage.

La boutique en ligne tout juste créée permettra-t-elle d'automatiser les inscriptions aux activités, notamment ouvertes, c'est en projet. Mais la boutique aura toujours besoin d'une activité humaine pour la gérer.

Le CA pense intéressant d'essayer ces aménagements progressifs autour des remplacements des salariés qui s'en vont ou partent en congé de maternité.

C.Baruch précise que chaque Président tente que les CA se terminent à 23h.... Elle fera son maximum pour que nous y arrivions.

La séance se termine à 23H27.

Prochain CA le 29 Juin.